

Pesticides: Quebec Wants To Be Stricter Against The Golf Courses

Updated Sunday, May 12, 2013, 21:45 pm EDT

CBC.ca

Report by Benoit Giasson

The Ministry Of Sustainable Development, Environment And Parks (MSDEP) is undertaking consultations to implement stricter regulations on the use of pesticides on golf courses.

In 2003, Quebec adopted a code that prohibits the use of pesticides on home lawns.

Although there was a decrease in the amount of products used on golf courses, according to an environmental indicator, the risks associated increased 12 per cent in 2008, and, throughout the period 2003-2005.

However, the health indicator decreased by 11 per cent.

The explanation lies in the nature of the products used.

« This indicates that some insecticides used in low dosage in 2008 are more likely than insecticides during the period 2003-2005, » according to the report from MSDEP.

Sydney Ribaud, coordinator for Equiterre, believes that Quebec « needs to have binding rules ».

He believes that the law has produced disappointing results, since Quebec has not even provided a fine for a golf club that does not reduce its use of pesticide.

« The next step is to significantly reduce the ingredients that are carcinogenic. It must be remembered that there are children who go on courses, families who live near the golf courses are often in residential areas. Attention should be paid to human health and is concerned when human health is adopted binding regulations, » says Sydney Ribaud.

On an annual basis, Quebec requires golf clubs to report on their use of pesticides.

Of some 330 clubs, eight did not produce a report.

They received notice of non-compliance and five of them are under investigation.

Martin Haines, owner of two golf clubs, has received notice of non-compliance from the government for failing to report, but has not been fined.

He believes that this exercise is demanding financially.

Some pesticides are classified as potential carcinogens.

Others cause endocrine disorders.

The most commonly used pesticides -

Fungicides (quintozene, chlorothalonil, and iprodione) are the most used on golf courses, particularly on putting greens.

They are applied mostly at the end of the golf season in November to prevent snow mold.

In second place come herbicides, including 2,4-D and MCPP.

Sylvain Dion, the head office of pesticide MSDEP says he is undertaking consultations to strengthen the law.

The objective is to reduce the amount of pesticides, but also to reduce the risk to the environment and health.

« There is no limited to what can be done. It could happen that products are prohibited, » says Dion.

Equiterre agrees.

« What we are asking is that over a period of a few years, all pesticides are banned [on golf courses], » says Sydney Ribaud.

This prospect worries golf clubs, who argue that because of the long winters in Quebec, an outright ban on pesticides is not possible.

Especially since, according to them, it is impossible to overcome diseases without pesticides.

Pierre Dufort, Superintendent at La Prairie Golf Club says that it is possible to reduce pesticide the golfer demands are reduced.

The greens are now cut to 120 mm, but « if we go to 160, we can halve the amount of pesticides being used, » he said.

« There are some golfers who say: This is unacceptable because there are weeds present, » says Mr. Dufort.

After consultations, the Ministry Of Sustainable Development, Environment And Parks will introduce a bill, probably next spring.

The Association Of Quebec Golf Courses has developed a policy of sustainable development, which includes, among other things, recycling and composting.

A certification called ParTROIS is given to those clubs that stand out for their environmental practices.

To date, only two have achieved this certification and a dozen others have taken steps to become certified.

Practices recommended by the Ministry Of Sustainable Development, Environment And Parks —

- reduce drift and volatilization;
- spot treat;
- perform treatments at temperatures less than 24°C;
- when washing machines, wash water should be directed away from bodies of water;
- maintain buffer zones and naturalize the banks along bodies of water — keep grass near rivers and lakes (no mowing);
- apply pesticides at distances of not less than 5, 10, 30 and even 40 meters from bodies of water;
- apply pesticides when there is little wind;

- monitor pesticides in groundwater and surface water;
- install an anti-drift device.

Statistics —

An annual average of 43,971 kilograms of pesticides were used in Quebec during the period 2006-2008.

The largest amounts of active ingredients are in those areas with the highest number of golf courses — the Montérégie and the Laurentians.

The Montreal region, with 12 golf courses, uses 11.5 per cent of all active ingredients used annually.

Pesticides : Québec veut serrer la vis aux terrains de golf

Mise à jour le dimanche 12 mai 2013 à 21 h 45 HAE

Radio-Canada.ca

Le reportage de Benoît Giasson

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) du Québec entreprend des consultations pour mettre en place une réglementation plus stricte sur l'utilisation des pesticides dans les terrains de golf.

En 2003, Québec avait adopté un code qui interdit l'utilisation de pesticides sur les pelouses des particuliers.

Même si on observe une diminution de la quantité des produits utilisés dans les terrains de golf, les risques qui y sont associés ont augmenté de 12 %

pour l'indicateur environnement en 2008, et ce, par rapport à la période 2003-2005.

En revanche, l'indicateur santé a diminué de 11 %.

L'explication se trouve dans la nature des produits utilisés.

« Cela indique que certains insecticides utilisés à faible dosage en 2008 sont plus à risque que les insecticides utilisés pendant la période 2003-2005 », lit-on dans le rapport du MDDEP.

Sydney Ribaud, coordonnateur à Équiterre, est d'avis que le Québec « a besoin d'avoir des règles contraignantes ».

Il estime que la loi a produit des résultats décevants, puisque Québec n'a même pas prévu d'amende pour un club de golf qui ne réduit pas son usage de pesticide.

« La prochaine étape, c'est de réduire de façon significative les ingrédients qui sont cancérigènes. Il faut se rappeler qu'il y a des enfants qui vont sur les golfs, des familles qui vivent près, les golfs sont souvent en zone résidentielle. Il faut se préoccuper de la santé humaine et lorsqu'on se préoccupe de la santé humaine, on adopte des règlements contraignants », fait remarquer Sydney Ribaud.

Québec exige des clubs de golf de produire annuellement des rapports sur leur utilisation des pesticides.

Sur quelque 330 clubs, 8 n'ont pas produit de rapport.

Ils ont reçu des avis de non-conformité et cinq d'entre eux font l'objet d'enquête.

Martin Haines, propriétaire de deux terrains, a reçu des avis de non-conformité du gouvernement pour avoir omis de faire un rapport, mais pas d'amende.

Il estime que cet exercice est exigeant financièrement.

Certains pesticides sont classés parmi les produits cancérigènes potentiels.

D'autres provoquent des troubles endocriniens.

Les pesticides les plus utilisés —

Les fongicides (quitozène, le chlorothalonil et l'iprodione) sont les pesticides les plus utilisés sur les terrains de golf, notamment sur les verts.

Ils sont principalement pratiqués à la fin de la saison de golf, en novembre, pour prévenir la moisissure des neiges.

En deuxième place arrivent les herbicides, dont le 2,4-D et le mécoprop.

Sylvain Dion, le chef du bureau des pesticides au MDDEP, affirme qu'il vient d'entreprendre des consultations pour resserrer la loi.

L'objectif est de réduire les quantités de pesticides, mais surtout du risque pour l'environnement et la santé.

« Il n'y a pas de scénario arrêté. Il pourrait arriver qu'on interdise des produits », précise M. Dion.

C'est dans cette direction que veut aller Équiterre.

« Ce qu'on demande, c'est que sur une période de quelques années, on interdise tout pesticide [sur les terrains de golf] », affirme Sydney Ribaud.

Cette perspective inquiète les clubs de golfs, qui soutiennent qu'en raison des longs hivers québécois, l'interdiction pure et simple des pesticides n'est pas envisageable.

D'autant plus que, selon eux, il est impossible de venir à bout de certaines maladies sans pesticides.

Pierre Dufort, surintendant au Club de golf La Prairie, explique qu'il est possible de réduire les pesticides si on revoyait à la baisse les exigences pour les terrains de golf.

Les verts sont actuellement coupés à 120 millièmes de pouce, mais « si on passe à 160, on peut diminuer de moitié la quantité de pesticides qu'on utilise », dit-il.

« Il y a certains golfeurs qui nous disent : " c'est inacceptable, il y avait de la mauvaise herbe à cet endroit" », mentionne M. Dufort.

Après ses consultations, le ministère du Développement durable et de l'Environnement et des Parcs déposera son projet de loi, probablement au printemps prochain.

L'Association des terrains de golf du Québec (ATGQ) a développé une politique de développement durable, qui comprend entre autres des méthodes de recyclage et de compostage.

La démarche est sanctionnée par une certification appelée ParTROIS et attribuée aux clubs qui se démarquent par leurs pratiques environnementales.

À ce jour, deux seulement ont obtenu cette certification et une quinzaine d'autres ont entrepris des démarches dans ce sens.

Mesures proposées par le MDDEP pour réduire la migration des pesticides —

- réduire la dérive et la volatilisation;
- faire des traitements localisés;
- faire les traitements à des températures inférieures à 24 °C;
- diriger les eaux de lavage des machineries vers des zones filtrantes;
- aménager des zones tampons et naturaliser les rives — tenir les herbes hautes près des cours et plans d'eau (pas de tonte);
- respecter des distances de 5, 10, 30 et même 40 mètres des plans d'eau;
- appliquer les pesticides lorsqu'il y a peu de vent;
- avoir un programme de suivi des pesticides dans l'eau de surface et l'eau souterraine;
- installer un dispositif anti-dérive.

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Contraste regional —

Une moyenne annuelle de 43 971 kilogrammes de pesticides a été utilisée au Québec pendant la période 2006-2008.

Les plus grandes quantités d'ingrédients utilisées se trouvent dans les régions qui comptent le plus grand nombre de terrains de golf — la Montérégie et les Laurentides.

La région de Montréal, qui compte 12 terrains de golf, affiche une proportion de 11,5 % des quantités d'ingrédients actifs utilisés annuellement.